

## **Réforme du système de sécurité sociale des étudiants**

La proposition de loi soumise à notre examen est une proposition comme je les aime.

En effet, non seulement elle vise à simplifier la vie de nos concitoyens lorsqu'ils sont étudiants ou parents d'étudiants, mais elle est également source d'économies et d'amélioration de la qualité du service rendu.

Mes chers collègues, la situation d'1,7 millions de jeunes et de leurs familles est entre nos mains.

En effet, la mutation inter-régimes, une situation sociale temporaire, juste le temps des études supérieures, constitue pour beaucoup d'entre eux un véritable calvaire administratif, lourd de formalismes et de dysfonctionnements.

Et je n'aborde pas ici la situation des jeunes qui occupent un emploi parallèlement à leurs études supérieures... Pour eux, c'est la double peine car au service mal rendu, ils sont parfois soumis à la double cotisation !

Je félicite donc notre collègue Catherine Procaccia pour son initiative qui nous permet, enfin, de mettre un terme à cette exception française que constitue le régime de sécurité sociale des étudiants.

Une exception qui ne constitue pas un modèle puisqu'il n'aura été copié par aucun de nos voisins européens.

Alors, certes, il ne va pas être facile, pour ceux qui prennent avantage de la situation depuis plus d'un demi-siècle, de s'en détacher.

D'ailleurs, depuis l'annonce de cette possible réforme, les coalitions conservatrices ont d'ailleurs commencé à manœuvrer, mais nous ne devons pas nous laisser impressionner.

Car mettre fin à la délégation de gestion ne constitue en rien une attaque contre un acquis social puisque les jeunes concernés resteront attachés au régime de sécurité des assurés sociaux dont ils étaient les ayants droits ou alors, ils seront rattachés au régime général.

Par ailleurs l'autonomie des étudiants n'est pas remise en cause puisque ceux-ci seront affiliés à titre personnel.

Aussi, je suis particulièrement fier de cosigner cette proposition de loi car elle ouvre la voie à une simplification du régime de sécurité sociale et me permets d'espérer que cela ne sera que la première étape qui nous

permettra d'atteindre un jour le régime unique universel auquel chacun aura droit.

Pour l'ensemble de ces raisons, je voterai cette proposition.